



Conditions générales

Le système et les services FamilyCare sont proposés par la société FamilyCare-Worldwide Ltd, un savoir faire Suisse, aux normes suisse, qui s'exporte à l'international.

Si vous êtes âgé(e) de 18 ans ou plus, l'accord qui nous lie sera soumis aux présentes conditions générales.

Ces dernières régissent et s'appliquent à :

1. Nos responsabilités
2. Vos responsabilités
3. Votre accès au Site web FamilyCare
4. L'utilisation du Site web FamilyCare
5. L'ouverture d'un compte membre
6. Votre nom d'utilisateur et mot de passe
7. Le profil de vos patients
8. L'alimentation de votre compte
9. L'émission de bons de prise en charge
10. La gestion de votre compte
11. Les frais de prise en charge FamilyCare
12. Les organismes de paiement
13. Les besoins de suivi médical et leur information
14. Les avantages Relax
15. La délégation en cas d'urgence
16. Durées, validités et délais
17. La reconduction tacite
18. Le refus de prise en charge
19. La suspension du compte



20. Les liens vers d'autres Sites web

21. La déclaration de confidentialité

Termes et expressions utilisés dans les présentes Conditions Générales :

- a) Le terme « membre » désigne la personne qui a ouvert un compte FamilyCare et obtenu après paiement de la finance d'inscription un numéro d'identification, un mot de passe et l'accès à un compte.
- b) Le terme « patient » désigne la personne qui a besoin de soins et dont le nom figure dans la liste de personnes prises en charge d'un membre, bénéficiant ainsi d'une prise en charge.
- c) Le terme « partenaire » désigne un médecin, pharmacien ou autre professionnel de la santé ayant adhéré au système FamilyCare et se pliant aux règles de sa charte.
- d) L'expression « Alimentation du compte » se rapporte à l'action d'un membre de transférer une somme sur son compte FamilyCare.
- e) L'expression « Bon de prise en charge » se rapporte à l'action d'un membre qui débloque un montant pour une consultation, un achat ou un service d'un de nos partenaires.
- f) Le terme « compte » désigne l'ensemble des pages qu'un membre peut consulter ou sur lesquelles il peut interagir après avoir introduit son nom et son mot de passe.
- g) L'expression « donneur d'ordre » se rapporte à un membre au moment de son action d'émission de bons de prise en charge ou d'échange d'informations.
- h) Les termes et expressions « FamilyCare, nous, notre ou nos » se rapportent à la société FamilyCare-Worldwide dans son sens le plus strict, ainsi qu'à toute personne officiant de manière légale et officielle pour ladite société.
- i) Les termes et expressions « Site web FamilyCare, Site web FamilyCare-worldwide ou tout simplement le terme Site » se rapportent au Site web www.familycare-worldwide.com que nous gérons et qui vise à fournir les services et informations qui s'y rapportent.
- j) Les termes « Vous, votre ou vos » se rapportent à toute personne utilisant le Site web FamilyCare, en tant que membre, partenaire ou visiteur.

Nous sommes autorisés à changer les conditions générales de temps à autre. Nous vous informerons de tous changements de nos conditions générales par une publication d'une indication compréhensible et bien accessible sur notre Site.



1. Nos responsabilités

- 1.1. Nous nous engageons à nous organiser de manière adéquate pour mettre à votre disposition le système en ligne FamilyCare. Dans ce but, nous acceptons de vous fournir les services de transfert d'argent (y compris les services supplémentaires de notification par téléphone et SMS et de messages complémentaires (le cas échéant)) et les moyens d'information s'y rapportant décrits sur le Site FamilyCare.
- 1.2. En tout temps, nous nous basons, sans effectuer de recherche plus poussée, aux messages, informations et ordres transmis par le biais du Site et que nous recevons, à moins d'être avertis en temps utile que le message est incorrect, non autorisé ou falsifié.
- 1.3. Le contrôle et le suivi de nos partenaires professionnels de la santé pour garantir une qualité de service optimale.
- 1.4. Nous vous garantissons la gratuité pour chaque transaction d'alimentation de compte, hormis les frais inhérents à votre émetteur de carte.
- 1.5. **Nous ne sommes pas tenus responsables de :**
 - a) Des problèmes de communications qui ne peuvent raisonnablement pas être considérés comme étant sous notre contrôle et pouvant affecter la précision, la célérité ou la ponctualité des informations et ordres que vous émettez.
 - b) De tout retard, perte de donnée ou manquement dans les informations que vous émettez, liés à l'utilisation de tout fournisseur d'accès internet ou provoqués par tout navigateur ou autre logiciel qui n'est pas sous notre contrôle.
 - c) Des services fournis par votre émetteur de carte de crédit.
 - d) Des virus transmis par des tiers.
 - e) Des erreurs sur notre Site web provoquées par des mauvaises manipulations, des informations incomplètes ou incorrectes de votre part ou de celle d'un tiers.
 - f) De l'interception, de l'utilisation ou de la modification non autorisée de tout message, ordre ou information avant qu'ils n'atteignent notre Site.
 - g) De l'utilisation ou de l'accès non autorisés à des données vous concernant ou concernant vos transactions que nous conservons (sauf si cette utilisation ou cet accès est survenu en



raison d'une négligence, de pratiques frauduleuses, ou d'un échec de notre part à nous conformer aux lois sur la protection de vos données).

1.6. Nous n'avons pas l'obligation de mettre en service votre compte, de finaliser vos ordres, de communiquer des informations ou d'effectuer toute transaction faisant partie de nos services si :

- a) Nous n'arrivons pas à obtenir des données suffisantes sur votre identité et l'identité des proches dont vous assurez les soins.
- b) Nous pensons que le montant d'une transaction est incorrect, falsifié ou non autorisé.
- c) Votre affiliation est périmée.
- d) Votre compte n'est pas alimenté suffisamment.
- e) Vous n'avez pas rempli les conditions de remplissage de formulaire numérique convenablement.
- f) L'émetteur de votre carte n'autorise pas l'utilisation de votre carte bancaire pour le paiement de la transaction et les frais qui y sont liés.

Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les dommages résultant du défaut de paiement ou du retard de versement d'un transfert d'argent à un partenaire ou pour l'échec de l'exécution d'une transaction créée sur le Site FamilyCare à la suite de ces problèmes.

2. Vos responsabilités

- 2.1. Vous acceptez de payer les frais d'affiliation annuels pour la mise en service de votre compte. Des informations claires quant au montant de ces frais sont visibles au moment de votre inscription sur la page du Site « adhésion ». La reconduction de l'affiliation se fait tacitement et le montant des frais annuels pour la prochaine année est prélevé automatiquement sur votre compte au dernier jour de votre affiliation. Vous pouvez renoncer à cette reconduction en nous adressant une information au minimum trente jours avant la date de reconduction tacite.
- 2.2. Vous acceptez de payer les frais liés à chaque transfert d'argent à un partenaire professionnel de la santé ainsi que les frais de change éventuels, de l'émetteur de carte et le montant fixe prélevé par FamilyCare. Des informations claires concernant nos frais sont visualisables sur la page adéquate et vous serez averti du montant que nous facturons à l'émetteur de votre carte avant de procéder à l'autorisation finale de la transaction.



2.3. Vous acceptez de :

- a) lorsque vous procédez à votre affiliation, vous devez nous fournir des informations correctes, précises, complètes et à jour. De plus vous êtes tenus de garder ces informations à jour.
- b) vous n'utiliserez pas le Site, le système ou toute personne officiant pour FamilyCare pour effectuer une action prohibée ou en association avec une action prohibée.
- c) vous n'initierez pas de transfert d'argent ni d'autre transaction sur le Site en violation des présentes Conditions générales ou de toute autre restriction ou condition d'utilisation décrite sur le Site Web FamilyCare.
- d) vous êtes responsable de la sécurité de votre mot de passe et de la connexion à votre compte de messagerie électronique selon les dispositions de la clause 6 ci-dessous.

2.4. Vous reconnaissez et acceptez que les informations vous concernant et concernant les services fournis peuvent être transmises de temps à autre aux agences, autorités et institutions gouvernementales ou de réglementation lorsque

4.a) On nous le demande

4.b) Si nous jugeons qu'il est nécessaire de le faire pour combattre les pratiques frauduleuses, le blanchiment d'argent ou toute autre activité criminelle.

2.5. Vous acceptez de communiquer avec nous de manière générale par courrier électronique et par le biais d'Internet. Cela n'affecte pas votre droit à communiquer avec nous par d'autres moyens de communication.

3. **Votre accès au Site web FamilyCare**

3.1. L'accès au Site web est ouvert au public. Seules les pages d'informations lui sont disponibles.

3.2. L'accès aux comptes membre et partenaire est soumis à un code et mot de passe individuels.

3.3. L'accès aux bons de prise en charge, à l'alimentation d'un compte, aux communications ainsi qu'aux dossiers des professionnels de la santé est soumis à un code et mot de passe individuels.



4. L'utilisation du Site web FamilyCare

- 4.1. L'utilisation du Site dans ses pages d'information n'est soumise à aucune autorisation.
- 4.2. L'utilisation du Site dans l'espace membre est soumise à une autorisation préalable de nos services. Il faut être âgé de 18ans révolus et remplir complètement le formulaire numérique d'identification.
- 4.3. L'utilisation du Site dans l'espace pro est soumise à une autorisation préalable de nos services. Il faut attester de son statut et de la validité légale de son état.

5. L'ouverture d'un compte membre

- 5.1. Avant de pouvoir ouvrir un compte membre il est nécessaire de s'affilier en remplissant le formulaire numérique sans omettre d'information et de payer le montant d'affiliation indiqué.
- 5.2. Le paiement doit se faire au moyen d'une carte bancaire ou d'une carte de crédit, autorisées par nos services. Aucun moyen de paiement autre que ces derniers ne seront pris en compte par nos services.
- 5.3. Tout don d'argent liquide, de chèque ou de valeurs à un représentant ou affilié officiel FamilyCare n'est pas autorisé. Une fois ces transactions effectuées, vous devenez membre FamilyCare.
- 5.4. Une fois enregistré comme membre, vous recevez une confirmation par email et par sms de votre affiliation. Vous pouvez dès ce moment là commencer à utiliser pleinement votre compte.
- 5.5. Vous devez choisir et indiquer un nom d'utilisateur et un mot de passe qui vous serviront à pouvoir vous connecter à votre compte. Ce mot de passe vous est personnel et est individuel. Nous vous conseillons de sauvegarder cette information dans un dossier ou dans un lieu qui vous est propre afin d'éviter les désagréments de perte ou d'oubli.
- 5.6. Les informations requises pour l'ouverture de votre compte sont nécessaires au bon fonctionnement du Site ou pour certaines transactions à venir. Nous vous demandons de les tenir à jour en permanence.



6. Votre nom d'utilisateur et mot de passe

- 6.1. Lors de votre enregistrement, nous vous demandons de créer un nom d'utilisateur et un mot de passe, lesquels seront utilisables pour vos prochaines connections. Ils vous sont propres et ne pourront pas être changés sans votre demande par nos services.
- 6.2. Chaque nom d'utilisateur et mot de passe est lié à une adresse email et un numéro de téléphone portable recevant des sms que vous nous communiquez. Veuillez utiliser une adresse et un numéro que vous utilisez habituellement et régulièrement afin d'éviter la perte ou l'oubli des données concernant votre compte.
- 6.3. Cette adresse email et ce numéro de téléphone portable sont les seuls liens qui nous unissent à vous. Nous les utilisons pour vous communiquer des informations, pour confirmer vos actions et pour vous alerter en cas d'urgence.
- 6.4. Nous ne pouvons aucunement être tenus responsables de la perte de votre mot de passe. En cas de perte ou d'oubli, vous pouvez faire une demande en ligne pour un nouveau mot de passe, lequel vous sera communiqué par un moyen sécurisé.

7. Le profil de vos patients

- 7.1. Vous avez la possibilité d'utiliser votre compte pour plusieurs patients prédéterminés. Vous devez entrer les identités et les coordonnées complètes de ces patients sur le formulaire numérique adéquat.
- 7.2. Le formulaire numérique de chaque patient doit être rempli complètement pour pouvoir le faire bénéficier d'une prise en charge.
- 7.3. Le profil de votre patient sera, en cas de prise en charge, communiqué au médecin de votre choix, et au pharmacien choisi. Les infos personnelles de votre patient seront ainsi correctes pour tous les intervenants FamilyCare.
- 7.4. Les informations de vos patients doivent en tout temps être mises à jour par vos soins.
- 7.5. Vous pouvez en tout temps ajouter, modifier ou retirer un patient de votre liste. Ne seront pris en compte que les patients mis à jour sur votre liste au moment de l'émission d'un bon de prise en charge.
- 7.6. Les informations concernant vos patients pourront être vérifiées en tout temps par nos partenaires et, en cas de doute sur l'identité de la personne se présentant, la prise en charge pourra être refusée et le cas dénoncé.



8. L'alimentation de votre compte

- 8.1. Il est indiqué dans les pages informatives et dans votre compte que vous devez maintenir un montant minimum en compte pour que les prises en charges soient possibles.
- 8.2. Pour alimenter votre compte, vous devez utiliser une carte bancaire ou de crédit autorisée par nos services. Aucun moyen de paiement autre que ces derniers ne seront pris en compte par nos services.
- 8.3. Tout don d'argent liquide, de chèque ou de valeurs à un représentant ou affilié officiel FamilyCare n'est pas autorisé.
- 8.4. L'alimentation de votre compte n'est pas soumise à frais de la part de FamilyCare. Il peut arriver que l'émetteur de votre carte bancaire en demande. Nous ne sommes nullement responsables de ce fait.
- 8.5. En ouvrant votre page membre, vous pouvez en tout temps vérifier le solde de votre compte. Si le solde est estimé insuffisant à une prise en charge, il est indiqué clairement que vous ne pourrez plus effectuer de transactions.
- 8.6. Au terme de votre affiliation, le solde de votre compte se verra, en cas de renouvellement, automatiquement reporté sur l'année suivante. Dans le cas d'une suspension ou d'une désinscription, le solde est perdu.
- 8.7. FamilyCare n'est pas une banque. L'alimentation de votre compte ne sert qu'à pourvoir aux besoins de l'aide aux soins de votre proche. Les sommes déposées ne sont aucunement utilisables par le membre autrement que par le règlement de prestations à un partenaire. Nous ne remboursons pas au membre un montant jugé par lui trop important pour les soins administrés. Le membre est responsable de la valeur de son versement.
- 8.8. **FamilyCare peut refuser une alimentation de compte si :**
 - 8.a) Un membre a déjà prouvé par le passé qu'il tentait de commettre un acte délictueux ou prohibé.
 - 8.b) Un montant trop important et étant éligible par la loi sur le blanchiment d'argent est versé.
 - 8.c) Nos services se rendent compte d'un problème interne à la gestion de notre Site et pouvant mettre en péril la sécurité du compte. Un explicatif vous serait fourni en ce cas.
 - 8.d) Cela entraîne une violation de notre politique, éthique ou autre mission prioritaire pour le maintien de notre lutte contre la fraude.



8.e) Les lois applicables, une décision de justice ou de toute décision d'une autorité, institution ou agence de réglementation ou gouvernementale, ou si nous considérons que cette action est nécessaire pour protéger nos intérêts. Cependant, si nous refusons de fournir tout ou partie d'un service sur le Site FamilyCare pour l'une de ces raisons, nous vous avertirons de notre décision si cela est possible et, à moins de ne pouvoir le faire pour des raisons légales, nous vous l'expliquerons.

9. L'émission de bons de prise en charge

- 9.1. Pour émettre un bon de prise en charge, il vous suffit de choisir votre patient, si besoin votre médecin partenaire et d'avoir un solde suffisant sur votre compte. Le patient a le droit de consulter le médecin partenaire de son choix.
- 9.2. Le montant débité pour un bon de prise en charge correspond à :
 - 2.a) Honoraire officiel du médecin partenaire pour une consultation
 - 2.b) Frais fixes de transfert FamilyCare
 - 2.c) Frais de change éventuels
 - 2.d) Frais de l'émetteur de votre carte bancaire ou de crédit
 - 2.e) Prix officiel du médicament prescrit chez le pharmacien partenaire
- 9.3. Le bon de prise en charge est immédiatement transmis au médecin par email interne au Site. Il est aussi transmis au patient par sms. Dès confirmation du praticien choisi, le patient peut immédiatement aller en consultation.
- 9.4. Une fois lancé et confirmé, un bon de prise en charge ne peut être retiré du système et remboursé.
- 9.5. Le cas échéant, si le médecin choisi n'est pas disponible, il a la possibilité de refuser le bon et de vous avertir de son refus. Le bon ne sera donc pas imputé de votre compte. Vous aurez l'occasion de choisir un autre praticien.
- 9.6. Si un patient ne profite pas de sa consultation confirmée par le praticien partenaire après l'émission d'un bon de prise en charge, aucun remboursement ne peut être demandé.
- 9.7. En cas d'extrême urgence, FamilyCare s'octroie le droit d'émettre par délégation un bon de prise en charge à la place d'un membre inatteignable. Voir clause 15 ci-dessous.



10. La gestion de votre compte

- 10.1. Le membre seul est habilité à gérer son propre compte. FamilyCare n'intervient pas dans ce sens.
- 10.2. Toute erreur de transfert, d'alimentation ou de communication ne peut en aucun cas tomber sous la responsabilité de FamilyCare. Le membre est responsable de ses décisions.
- 10.3. FamilyCare ne peut que vous avertir de certains faits, comme le solde trop bas, l'échéance de l'affiliation, le montant exact de chaque transaction, la confirmation de chaque transaction effectuée, la non-disponibilité d'un médecin ou une interdiction de transaction. Chaque action faite par le membre inclut sa responsabilité seule.
- 10.4. FamilyCare n'a aucune vocation et autorisation médicale. De plus, nous ne prenons aucune décision à la place d'un membre. (exception clause 15 ci-dessous, délégation en cas d'urgence)
- 10.5. Si l'action ou la non-action d'un membre, la prise de décision, la donnée d'ordre d'un membre à un praticien ou pharmacien fait découler une issue malheureuse voire fatale pour le patient, FamilyCare ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable.

11. Les frais de prise en charge FamilyCare

- 11.1. Chaque prise en charge est soumise à des taxes ou des frais provenant des divers intervenants.
- 11.2. FamilyCare prélève un commissionnement fixe pour chaque transaction. Ce montant, indiqué clairement sur la page « prise en charge » est ajouté au prix du bon de prise en charge.
- 11.3. La couverture du risque change est calculée selon le pays d'émission du bon et le pays du partenaire. Des variations selon le cours du marché sont probables.

12. Les organismes de paiement

- 12.1. FamilyCare travaille en collaboration avec un ou plusieurs organismes permettant le paiement en ligne. Cette collaboration ne permet pas à FamilyCare d'intervenir dans les procédures de ces organismes.
- 12.2. Tout litige, retard, erreur, blocage ou autre problème touchant de manière évidente un de ces organismes ne peut être sous la responsabilité de FamilyCare.



13. Les besoins de suivi médical et leur information

- 13.1. Le médecin partenaire peut communiquer des informations succinctes à un membre au sujet de son patient, à savoir le nombre de consultation supplémentaires nécessaires, le type de médicaments utiles et le moment la fin du traitement.
- 13.2. Le membre peut communiquer avec le médecin de manière succincte grâce à une fenêtre de message.

14. Les avantages Relax

- 14.1. Parmi les formules de services que FamilyCare propose, la formule Relax vous permet d'alimenter votre compte grâce à un virement permanent.
- 14.2. Les utilisateurs de la formule relax peuvent, à la fin de leur année d'affiliation, retirer le solde de leur compte et le récupérer.
- 14.3. Le membre Relax désirant retirer le solde de son compte doit informer nos services au moyen du formulaire adéquat se trouvant sur la page au moins un mois avant la fin de son affiliation annuelle.
- 14.4. Le retrait d'un solde ayant été demandé dans les règles, le montant ne sera versé au membre que le jour suivant la fin officielle de son affiliation annuelle.

15. La délégation en cas d'urgence

- 15.1. FamilyCare n'a aucun droit d'intervenir sur les décisions et les ordres d'un membre si aucun point légal ou judiciaire ne le force à le faire.
- 15.2. FamilyCare demande toutefois à ses membres de faire une exception et d'accepter que FamilyCare puisse intervenir à leur place pour l'émission d'un bon de prise en charge si les conditions suivantes sont toutes réunies :
 - 2.a) Le patient se présente de lui-même à un médecin partenaire et fait partie de la liste de patients d'un membre.
 - 2.b) Le patient est atteint d'une pathologie grave nécessitant des soins immédiats et rapides. Le patient est en danger de mort ou peut subir de graves conséquences si les secours et les soins tardent.
 - 2.c) Le membre est inatteignable dans les 30 minutes suivant l'alerte du médecin partenaire.



2.d) Si le compte est suffisamment alimenté pour une prise en charge.

2.e) Si le compte est en fonction après une ré-affiliation.

15.3. Le membre accepte par la présente de laisser intervenir FamilyCare à sa place si toutes les conditions ci-dessus sont réunies.

15.4. Si une des clauses ci-dessus n'est pas réunie, FamilyCare n'interviendra pas.

15.5. En particulier si les clauses 15.2.d) et 15.2.e) ne sont pas réunies, FamilyCare n'interviendra pas, même en cas de prévision d'issue fatale et ne pourra être tenu pour responsable de cet état de fait.

16. Durées, validités et délais

16.1. La durée d'une affiliation en tant que membre est d'une année complète à partir du paiement du montant d'affiliation.

16.2. Durée minimum de garantie de versement permanent pour obtenir la formule Relax : une année.

16.3. Délai minimum pour la demande de récupération de son solde pour la formule Relax : trente jours.

16.4. Validité d'action pour la récupération de son solde pour la formule relax : Le jour suivant l'échéance du contrat.

16.5. Délai minimum pour la demande de non-reconduction tacite de son compte et de non prélèvement automatique : trente jours.

16.6. Délai d'attente minimum pour l'exécution d'une procédure de délégation en cas d'urgence : 30 minutes.

16.7. Délai pour tout changement effectué à la liste de patients : immédiat.

16.8. Validité du compte une fois alimenté correctement : immédiate.

16.9. Délai maximum pour la reconduction de l'affiliation avant que le solde ne soit perdu : trois mois.



17. La reconduction tacite

- 17.1. A la fin d'une année d'affiliation, le contrat est tacitement reconduit et le montant d'affiliation automatiquement prélevé.
- 17.2. Le prélèvement automatique s'effectue le jour même de l'échéance.
- 17.3. Une fois le prélèvement effectuée, l'affiliation est reconduite pour une année complète.
- 17.4. Le montant d'affiliation n'est pas récupérable, même en cas de suspension, de litige, de résiliation de compte ou de tout autre empêchement d'utilisation du compte.
- 17.5. Le membre peut, dans un délai minimum de trente jours avant l'échéance de son affiliation, faire la demande de non reconduction tacite. Le prélèvement automatique ne se fera pas et l'affiliation ne sera pas reconduite.
- 17.6. La demande doit se faire au moyen de la page spécifique figurant dans le Site FamilyCare. Toute autre demande sous toute autre forme ne sera pas acceptée.
- 17.7. Le solde du compte n'est pas récupérable par le membre mais peut être utilisé sous forme de bons de prise en charge jusqu'à l'échéance de l'affiliation.
- 17.8. Un solde non récupéré ou non utilisé dans un compte non reconduit reste trois mois à la disposition du membre.
- 17.9. Après trois mois d'attente, si le membre ne reconduit pas son affiliation, le solde est perdu.

18. Le refus de prise en charge

- 18.1. Une prise en charge peut être refusée, soit par un praticien, soit par nos services.
- 18.2. **Le médecin peut refuser une prise en charge si :**
 - 2.a) Il n'a pas la disponibilité nécessaire pour assurer une consultation correcte et rapide au patient.
 - 2.b) Il n'a pas les moyens techniques, les connaissances professionnelles ou le personnel adéquat pour prendre en charge et assurer des soins de qualité au patient (ex : médecin généraliste qui doit pratiquer une opération chirurgicale)
 - 2.c) Les clauses 18.2.a) et b) doivent être expliquées au membre même de manière succincte.



- 2.d) Il décide pour des raisons personnelles, médicales ou historiques de ne pas prendre en charge le patient. Le secret médical ou professionnel pouvant être appliqué, FamilyCare ne peut en aucun cas obliger un praticien de dispenser ses soins au patient.

18.3. FamilyCare peut refuser une prise en charge si :

- 3.a) De justes motifs justifient cette décision.
- 3.b) Le compte du membre est suspendu (voir clauses 19.)
- 3.c) Le compte n'est pas alimenté correctement.
- 3.d) La reconduction de l'affiliation n'est pas complétée.
- 3.e) L'identité du patient n'est pas complète ou que les informations le concernant ne peuvent pas permettre au système de fonctionner ou aux praticiens d'exercer normalement.

19. La suspension du compte

19.1. Un membre peut voir son compte suspendu si :

- 1.a) Un membre a déjà prouvé par le passé qu'il tentait de commettre un acte délictueux ou prohibé.
- 1.b) Un montant trop important et étant éligible par la loi sur le blanchiment d'argent est versé.
- 1.c) Nos services se rendent compte d'un problème interne à la gestion de notre Site et pouvant mettre en péril la sécurité du compte. Un explicatif vous serait fourni en ce cas.
- 1.d) Il utilise le Site à des fins qui entraîneraient une violation de notre politique, éthique ou autre mission prioritaire pour le maintien de notre lutte contre la fraude.
- 1.e) Un doute certain était émis concernant son attitude envers les lois applicables, une décision de justice ou de toute décision d'une autorité, institution ou agence de réglementation ou gouvernementale, ou si nous considérons que cette action est nécessaire pour protéger nos intérêts. Cependant, si nous refusons de fournir tout ou partie d'un service sur le Site FamilyCare pour l'une de ces raisons, nous vous avertirons de notre décision si cela est possible et, à moins de ne pouvoir le faire pour des raisons légales, nous vous l'expliquerons.



20. Les liens vers d'autres Sites web

- 20.1. FamilyCare partage son espace web avec d'autres Sites amis, partenaires ou alliés sous forme de liens ou de bannières.
- 20.2. FamilyCare ne peut que se démarquer quant au contenu exact et en profondeur de ces Sites, n'ayant approuvé leur présence qu'au travers de leur contenu général et non exhaustif ainsi qu'à leur positionnement social, leur philosophie générale et leur utilité publique.
- 20.3. FamilyCare n'est donc aucunement responsable du contenu, photo, vidéo, texte ou autres moyens de communication se trouvant dans ces Sites.
- 20.4. Si un Site vous paraît choquant, dénaturé ou contrefait, vous avez le droit de nous en faire part et nous prendrons les dispositions nécessaires avec son gestionnaire.

21. La déclaration de confidentialité

Voir document à la page « Confidentialité »

La Direction